



Comprendre l'alimentation par la méthode OBSALIM®



Crédit photo CDA 88.

Pour les vaches laitières :

Maîtriser l'alimentation est parfois compliqué et il n'est pas simple de s'y retrouver entre des notions parfois complexes : UFL, PDIN, PDIA, % CB, NDF, ADF, MSI, dmo.... Autant de termes obscurs, pas toujours faciles à matérialiser et à comprendre.

Pour le docteur vétérinaire Bruno Giboudeau, il ne faut pas nourrir l'animal en fonction de ce que l'on pense, mais en fonction de ce qu'il nous dit. Des années d'observations lui ont permis de développer une méthode faisant le lien entre 143 symptômes visibles et 7 critères alimentaires.

La force d'OBSALIM® est de se concentrer sur la ration valorisée par l'animal, alors que jusqu'ici la science du rationnement s'arrêtait à un calcul théorique, omettant l'influence que peuvent avoir les biais d'analyse des fourrages, la distribution, les interactions entre les animaux, le comportement de l'animal (tri, etc.).

Cette méthode d'observation est facilement utilisable par chaque éleveur après deux jours de formation dont la moitié au milieu des vaches. Elle permet de comprendre comment fonctionne la ration et de régler rapidement des déséquilibres alimentaires (azote, énergie, fibres).

Elle offre également à l'éleveur la possibilité d'acquérir une autonomie technique de ce qui est nécessaire à l'alimentation de ces animaux.

C'est un grand pas vers l'indépendance de décision vis-à-vis de l'environnement commercial pour acheter utile.

Le site OBSALIM® vous permet de découvrir la méthode : <http://www.obsalim.com/index.htm>.

La Chambre d'agriculture de la Moselle organise, en collaboration avec Form'Agir, une formation «OBSALIM® : une méthode de diagnostic en élevage pour régler l'alimentation des vaches», les 20 décembre et 5 janvier 2017 à Morhange (et dans des élevages).

Plus d'information : David PAULY, Technicien spécialisé Service Elevage CDA 57 : 06 88 13 67 74

Inscription : Annie BEDON, Assistante formation : 03 29 29 23 51 formation@lorraine.chambagri.fr

Et pour les petits ruminants :

Cette méthode est aussi efficace pour les petits ruminants (ovins, caprins). Une formation de 3 jours dédiée à ces élevages sera organisée les 7 et 14 février 2017 et une journée à l'automne 2017.

Contact : Christelle VAILLANT,

Technicienne spécialisée ovins CDA57 : 06 80 61 85 80

Inscription : Annie BEDON, Assistante formation : 03 29 29 23 51 formation@lorraine.chambagri.fr

19^e Marché de Noël fermier à Metz
64, Avenue André Malraux
10 et 11 décembre

Rdv ce week-end sur le parking arrière de la Maison de l'agriculture de 10h à 18h pour faire le plein de produits festifs parmi les 35 exposants présents. Liste sur <http://www.moselle.chambre-agriculture.fr/evenements/detail-de-levenement/actualites/marche-de-noel-fermier/>

Comité de rédaction du 09/12/16 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Devenir agriculteur bio en Moselle : une réalité

Un troisième stage «Devenir agriculteur bio en Moselle» vient de se terminer au pays de Sarrebourg. Fait inédit dans l'histoire de la formation Bio en Moselle !

L'essor de la Bio s'est accéléré ces deux dernières années en Moselle et en France.

La SAU en France, avec plus de 1,57 million d'hectares fin juin 2016 en cours de conversion ou en AB, frôle les 6 % fin 2016 contre moins de 2 % fin 2007.

La demande est soutenue sur l'ensemble du territoire français (avec une croissance à 2 chiffres actuellement). L'essentiel est de s'assurer des débouchés avant de pousser plus loin la réflexion d'une éventuelle conversion en AB et de disposer d'une solide trésorerie (le versement des aides CAB étant actuellement décalé).

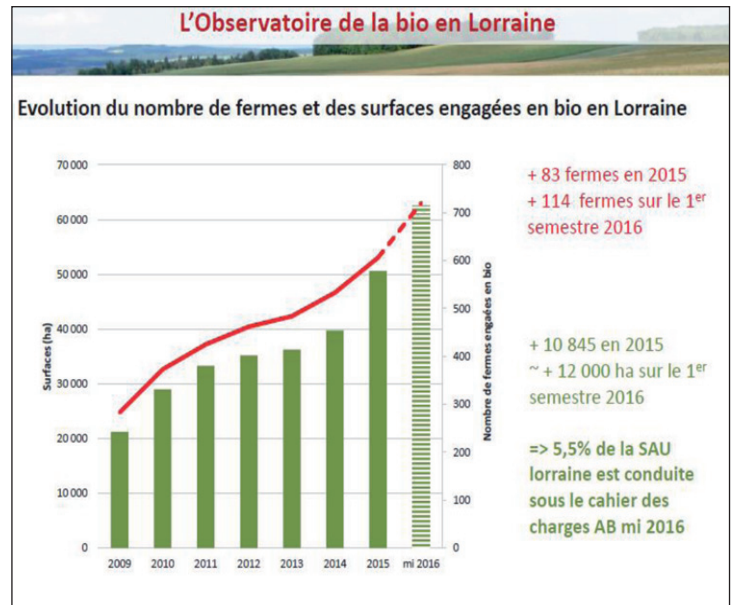
35 agriculteurs formés en 2016 en Moselle

La formation portait sur les filières, débouchés, cahier des charges bio, cultures et élevages lait viande bovine et ovine, les aides AB et la rentabilité des ateliers bio. Les apports théoriques étaient entrecoupés de nombreux échanges entre agriculteurs et l'équipe bio.

Cultiver en AB, c'est déjà éviter d'utiliser des produits chimiques de synthèse (absence d'engrais et phytosanitaires de synthèse), c'est disposer d'un minimum d'animaux à l'hectare de surface fourragère (minimum de 0,2 UGB/ha de SFP), c'est nourrir ses veaux laitiers uniquement au lait entier (poudre de lait interdite), c'est construire une rotation diversifiée pour se passer des désherbants (des visites techniques de parcelles bio et d'expérimentations sont régulièrement organisées par Pierre Dollé tout au long du cycle cultural. Contact : 06 80 45 83 96). C'est donc un changement de pratique parfois conséquent, sauf lorsque l'agriculteur est en système proche du bio (extensif avec beaucoup d'herbe par exemple).

Témoignages sur la commercialisation et les charges d'élevage

Les participants ont visité une ferme en polyculture élevage lait, et la seconde en polyculture élevage viande allaitante de race Blonde d'Aquitaine avec une activité de diversification dans un atelier de poulet de chair bio (vente directe de la majorité



des produits du GAEC).

A noter qu'une exploitation bio sur deux commercialise en vente directe contre une sur cinq en agriculture conventionnelle. Les exploitations bio sont pourvoyeuses d'emplois (salarié ou associé) avec 2,5 UTH/exploitation contre 1,4 UTH en exploitation conventionnelle.

Dans les deux exploitations visitées, les éleveurs utilisent des techniques de soins alternatifs pour maintenir en santé leurs animaux comme l'homéopathie, l'aromathérapie, la phytothérapie etc... Ces techniques de soins permettent de réduire fortement le poste vétérinaire chez les éleveurs (de 30 à 60 % de gain) et ces techniques ne sont pas réservées aux éleveurs bio. De nombreux agriculteurs conventionnels utilisent également de plus en plus ces techniques alternatives pour mieux maî-

triser leurs charges d'élevage (Marcel Albert anime régulièrement des formations sur ces techniques. Contact : 06 07 10 72 46).

Prévoir son business plan

Certains participants, afin de mieux appréhender les incidences d'un éventuel passage en AB sur leur système, ont opté pour l'audit de conversion à l'agriculture biologique. Cette démarche basée sur une approche globale personnalisée permet à l'équipe pluridisciplinaire bio de la Chambre d'agriculture d'intervenir sur l'exploitation pour caler en AB la rotation, le système, les effectifs et besoins/ressources fourragères des animaux. Puis le tout est traduit en données économiques et financières (EBE, taux d'endettement, annuités/EBE selon les adaptations à envisager en équipement).

Les motivations des stagiaires pour franchir le pas et passer en AB sont multiples :

- pour des raisons de santé
- pour les possibilités de mieux valoriser ses produits
- pour donner de nouvelles perspectives à l'exploitation tout en réduisant drastiquement les charges opérationnelles (< à 20 % du produit brut AB, soit 12 à 18 % de moins qu'en conventionnel).

Tous les conseillers bio de la Chambre d'agriculture se mobilisent pour former et conseiller les agriculteurs qui s'inscrivent dans la démarche de conversion ou de suivi à l'agriculture biologique. L'équipe, constituée d'experts, est coordonnée par des spécialistes en économie : Nathalie Benoit ou Olivier Bohn. Chaque conseiller intervient dans son domaine : Pierre Dollé en agronomie, Céline Zanetti en élevage allaitant, Christelle Vaillant en élevage ovin viande et Marcel Albert en élevage laitier.

Prochain stage «devenir agriculteur en Bio : enjeux et perspectives»
Jeudi 26 janvier et 9 février 2017 à Morhange. Inscription auprès de N. Ors au 03 87 66 04 41.